

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

FAIT DIVERS

ET POURTANT IL P.4
L'AIMAIT A EN MOURIR

Lutte contre la méningite au Togo :
Bientôt une campagne
de vaccination de masse
dans les Savanes P.5

Pascal Bodjona libre :

L'homme crie son innocence mais les Togolais restent dubitatifs



L'ancien ministre Pascal Akoussoulélou Bodjona

L'actualité togolaise cette semaine est marquée par la libération de l'ancien ministre de l'Administration territoriale, Pascal Akoussoulélou Bodjona incarcéré à la prison civile de Tsévié (à 35km de Lomé). Cette libération fait grand bruit dans les médias et sur les réseaux sociaux car l'homme a passé 525 jours de détention pour sa présumée implication dans l'affaire dite d'escroquerie internationale. Le samedi 06 février 2016, l'ancien ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, Pascal Bodjona, a regagné sa famille. Cette affaire d'escroquerie avait déjà conduit dans la même prison l'homme d'affaires Agba Bertin qui, dès qu'il a recouvré une liberté provisoire,...

Suite à la page 3

Congrès électif à la FTF / Enfin l'heure de vérité :

Le Col Akpovy, l'homme qu'il faut pour sauver le foot togolais

P.6&7



Col Guy Kossi AKPOVY

Nomination de nouveaux Préfets :

Les défis sécuritaires, P.4
l'administration au ralenti, ...



Faure a vu juste !

Le FNFI fait le bilan P.5
de 2015 et annonce
des surprises en 2016



La ministre Victoire Dogbé

Du lynchage de présumés voleurs à celui de présumés sorciers :



Col Yark Damehame

Jusqu'où ira la P.3
justice populaire ?

Congrès électif à la FTF :

Quelles dispositions pour une élection transparente ?

Plus que quelques jours seulement et les membres de la Fédération Togolaise de Football (FTF) vont procéder à l'élection de la nouvelle équipe dirigeante de l'instance suprême du football togolais. Ce sera au cours du congrès électif du samedi 13 février prochain, une date qui s'annonce comme celle de la renaissance du Sport-roi togolais des cendres d'une léthargie qui n'a que trop duré. Cependant, cet espoir de voir le ballon rond rouler à nouveau sur les pelouses risque de fondre comme du beurre au soleil si rien n'est fait au comité de normalisation 2 pour garantir la transparence et l'équité du vote au regard des manœuvres en cours qui visent à semer le flou pour pêcher en eau trouble. D'où la question de savoir si les dispositions idoines ont été prises pour une élection transparente.



Des membres du Comité de Normalisation

La question vaut tout son pesant d'or si on considère les manœuvres déloyales en cours (entre autres, l'argent qui circule, le lavage des cerveaux à travers des campagnes médiatiques à la limite du tolérable) en vue d'imposer telle ou telle liste à la tête de la fédération. En effet, des candidats totalement à polémique ou incapables de faire l'unanimité au sein de leur propre mouvance ne cessent de faire feu de tous bois pour se hisser à la tête de la fédération. Des intimidations les plus éhontées, des menaces ignobles et

des pressions à nulles autres pareilles...rien n'est laissé au hasard par ces candidats pour parvenir à leurs fins.

Déjà une lettre de démission d'un membre adressée à sa tête de liste, une renonciation sous pressions, au dépôt d'une quatrième liste de candidature ont été enregistrées sans que le comité de normalisation à qui est également prêtée une certaine implication dans ces manœuvres malsaines, ne trouve à y redire.

Tout se passe comme si une main invisible s'active pour réduire cette élection à sa plus simple expression pour finalement imposer et ceci, pour des raisons obscures, un candidat à la tête de la fédération, ce qui serait un grand dommage pour la jeunesse qui regorge des talents qui ne demandent qu'à s'exprimer, voire à s'exploser...

Il n'est un secret pour personne que depuis près de 2 ans, le ballon a cessé de rouler sur les pelouses, contraignant ainsi nos jeunes footballeurs locaux à des fortunes diver-

ses. Ceux qui n'ont pas eu la chance d'être sollicités à l'étranger pour marchander leur talent, traînent leur bosse dans les quartiers à la quête de la menue pitance. D'autres encore passent leur

temps à jouer au "Ludo" et à se verser par intermittence, quelques rasades derrière les "rideaux" blancs. Cette situation, comme on peut le constater, n'est pas de nature à arranger les choses à notre onze national en lice pour la Coupe d'Afrique des Nations édition 2017.

Pour remédier à ces énormes désagréments dus au laxisme, à l'incompétence et à la gestion calamiteuse des ressources de la fédération par le bureau sortant, la nécessité de mettre à la tête de la fédération un homme intègre, amoureux du ballon rond et rassemblant des qualités avérées d'un bon gestionnaire, s'impose. Mais voilà qu'à quelques deux jours du congrès devant dégager cet oiseau rare, les paramètres qui se font jour, n'augurent rien de bon quant à l'atteinte des objectifs poursuivis.

Certes, le 2ème Vice-président du comité de normalisation a, il y a quelques jours, tenté de rassurer l'opinion sur la transparence des élections, mais ses propos sont loin de convaincre car, il n'a pas touché

du doigt le point névralgique du problème. Par exemple, il est resté muet sur le cas des achats de conscience, de pactes qui ont toujours prévalu lors de certaines élections à la FTF et qui ont consisté à installer dans le fauteuil présidentiel, des acteurs qui, par la suite, ont été désavoués seulement quelques mois après leur élection par leurs électeurs. C'est le cas du Col Rock Gnassingbé et de Gabriel Améyi.

Au fil des années, les membres de la FTF qui se sont imposés comme des faiseurs de rois, mettent tout en œuvre pour élire l'homme qu'il ne faut pas à la tête de la fédération contre des espèces sonnantes et trébuchantes quitte à le désavouer tout de suite après, pour élire un autre suivant la formule de la vente aux enchères publiques et aux derniers enchérisseurs. Pour ce faire, deux formules se disputent la procédure. Il y a la distribution des enveloppes aux électeurs à qui on fait confiance avec le risque de se faire tourner en bourrique le jour du vote. Mais généralement, quand l'enveloppe est consistante, les électeurs ainsi "apprivoisés", tiennent parole surtout lorsqu'on remet à chacun d'eux, un bulletin de vote "pré-voté" et qu'on leur fait obligation de ramener un bulletin vierge. Il y a aussi un autre cas de distribution de sous contre un pacte. Il peut s'agir d'un pacte de sang ou d'un breuvage à faire ingurgiter à tout électeur acheté.

Pour limiter les dégâts, le Comité de normalisation 2 qui fait

office de commission électorale nationale indépendante, doit mettre en place, le jour du vote, un système de certification du bulletin de vote afin de sécuriser les opérations. Il s'agira pour les représentants des candidats et du comité de faire un signe sur le bulletin de vote remis à chaque électeur de façon qu'après les consultations, les bulletins marqués du signe soient les seuls à faire objet des compilations. Par ailleurs, la police des élections peut instituer une fouille des électeurs en vue de les débarrasser de tout bulletin de vote "pré-voté". Dans un cas comme dans un autre, le comité de normalisation doit au préalable informer le corps électoral de ces dispositions avant le jour du vote, ce qui amènera les électeurs indécis à assumer jusqu'au bout, leurs responsabilités suite aux actes qu'ils auront à poser le jour là.

Le défi à relever par le président du comité et ses membres, c'est de prendre toutes leurs responsabilités pour organiser le 13 février prochain un congrès électif indiscutable. Le fait d'être parvenu à écarter les "criologues" comme Gabriel Améyi, Tino Adjétey et les autres de la course au fauteuil présidentiel de la FTF, est un atout indéniable à capitaliser. Ce sera vraiment un gâchis si après tout cet exploit, le congrès électif du samedi prochain accouche d'un individu qui ne répond pas au profil requis pour prendre en toute dignité les commandes de la fédération.

CS

JUSTICE : Lomé abritera les prochaines assises de l'Association africaine des hautes juridictions francophones en Décembre prochain

Le Togo abritera en décembre prochain les prochaines assises de l'Association Africaine des Hautes Juridictions Francophones (AAHJF). Cette information a été donnée par le président de la Cour suprême du Togo et président du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM), Akakpovi Gamatho lundi dernier à la présidence de la République en présence du président de la Cour constitutionnelle, Aboudou Assouma et du président intérimaire de la Cour des comp-

Cette annonce a été faite suite à la remise officielle au chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, des actes adoptés par ladite association lors de ses réunions statutaires tenues au Bénin en décembre 2015.

Pour le président du CSM, M. Gamatho Akakpovi, ce choix porté sur le Togo par les hautes juridictions francophones pour abriter à Lomé les prochaines assises de l'AAHJF s'explique par le fait que le Conseil supérieur de la magistrature du Togo a enregistré des avancées significatives. "Le Togo était vraiment à l'honneur à ces assises de cette année. Ils ont voulu savoir



Gamatho Akakpovi, Pdt du CSM

le secret de notre réussite. Nous leur avons dit que c'est la volonté politique que nous trouvons auprès du chef de l'Etat qui nous permet d'enregistrer ces succès

", a-t-il laissé entendre.

Rappelons que des sessions sont organisées à l'Ecole supérieure de la magistrature de Porto Novo à l'intention des hauts magistrats formés dans le sens du renforcement de leurs capacités pour l'uniformisation du droit et de la jurisprudence au service des populations.

Créée le 10 novembre 1997 à Cotonou par neuf (9) chefs ou

représentants de hautes juridictions d'Afrique francophone, l'association privilégie les actions allant dans le sens de l'entraide, des échanges de bonnes pratiques, d'expériences entre les hautes juridictions des pays de l'espace francophone pour amener les magistrats à remplir efficacement leur mission à travers des décisions de qualité dans des délais raisonnables.

Espoir

Musique / Célébration :

King Mensah, 20 ans déjà dans la musique

L'artiste de la chanson, King Papavi Mensah célèbre depuis le mois de janvier ses vingt (20) ans de carrière. A cette heureuse occasion, l'artiste organise, du 11 au 14 février, un méga événement dénommé "To Godo" dans son fief à Agbodrafo. Cette commémoration est couplée d'un festival qu'il organise au cours de cette période à Agbodrafo en compagnie de grands noms de la musique togolaise, notamment

le groupe Toofan, le Collectif Ménéou, Charles Ozzo, le groupe SAssamasso, avec pour invités Richard Flash et Sagbohan Danialou du Bénin.

Au menu de ces quatre jours de célébration, un chapelet de concerts, un festival de danse tradi-moderne, des soirées dansantes, etc. En 20 ans de carrière, l'artiste togolais de la musique tradi-moderne a sillonné le monde entier, mêlant musique tradition-



King Papavi Mensah

nelle et Afro-pop, Reggae et Funk. Nominé plusieurs fois aux

Kora Awards, King Papavi Mensah qui a fait ses premières armes en 1996, a une carrière musicale remplie avec ses huit albums.

Outre la musique, l'ambassadeur de la musique togolaise a engagé un combat contre la pauvreté. Il a créé depuis 2006 un orphelinat à Agbodrafo, sud Togo, où il recueille des enfants démunis dont l'âge est compris entre 08 et 16 ans.

JPB

CHRONIQUE de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la Publication

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.
Espoir D.
Pierre AGBANDA

Imprimerie St Louis
Tirage : 2000 ex.

Pascal Bodjona libre :**L'homme crie son innocence mais les Togolais restent dubitatifs**

L'actualité togolaise cette semaine est marquée par la libération de l'ancien ministre de l'Administration territoriale, Pascal Akoussoulélou Bodjona incarcéré à la prison civile de Tsévié (à 35km de Lomé). Cette libération fait grand bruit dans les médias et sur les réseaux sociaux car l'homme a passé 525 jours de détention pour sa présumée implication dans l'affaire dite d'escroquerie internationale. Le samedi 06 février 2016, l'ancien ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, Pascal Bodjona, a regagné sa famille.

Cette affaire d'escroquerie avait déjà conduit dans la même prison l'homme d'affaires Agba Bertin qui, dès qu'il a recouvré une liberté provisoire, a pris la poudre d'escampette tandis que le Français Loïc Le Floch-Prigent, également impliqué dans ce dossier et incarcéré à la gendarmerie, avait été libéré pour des raisons de santé.

Les Togolais se demandent si le plaignant, l'Emirati Abass Yossef, qui est un investisseur, est une fabrication artificielle pour nuire au Français Loïc Le Floch-Prigent, à Agba Bertin et au ministre Pascal Bodjona. Ce qui est évident, c'est qu'à l'allure où vont les choses, il n'est pas sûr que les Togolais puissent un jour connaître la vérité sur cette affaire. Le principal accusé, Agba Bertin, est introuvable et son acolyte Loïc Le Floch-Prigent vit paisiblement en France sans être inquiété.

Le plaignant, l'Emirati Abass Youssef, est également porté disparu. Seul le ministre Pascal Bodjona est au Togo après avoir passé 525 jours de détention à la prison de Tsévié. Lorsqu'il a mis pied hors de la prison, Pascal Bodjona a déclaré haut et fort qu'il n'est ni de loin ni de près impliqué dans cette affaire. " Je mets tout le monde au défi de m'apporter un élément quelconque qui puisse me convaincre que cette affaire demeure une affaire judiciaire ", a affirmé avec force Akoussoulélou Bodjona.



Pascal Bodjona après sa libération

Mais seulement, comment les Togolais peuvent-ils avoir la certitude qu'il est blanc comme neige dans cette affaire dès lors qu'il n'y a pas eu de jugement ? Justement, il n'y a pas eu de jugement à cause de la procédure qui était viciée. " C'est une détention contraire à la volonté du législateur togolais. La procédure qui m'a conduit en prison est de toute évidence viciée ", a déclaré Pascal Bodjona.

Et durant sa détention, ses conseils ont mené un combat sur la procédure, empêchant ainsi le débat sur le fond du dossier qui aurait pu permettre aux Togolais de connaître la vérité sur cette affaire et surtout à Pascal Bodjona d'être blanchi définitivement.

Malheureusement, toute la bataille a porté sur la procédure car Pascal Bodjona, qui était un témoin au début de l'affaire alors qu'il était au gouvernement, est devenu inculpé quand il a quitté son poste ministériel.

L'on peut dire sans se tromper que les magistrats en charge du dossier n'ont pas géré cette affaire rocam-

bolesque avec rigueur, laissant ainsi les Togolais sur leur soif de connaître la vérité puisqu'ils ont intentionnellement ou non vicié la procédure. L'essentiel, c'est que Pascal Bodjona recouvre sa liberté pour rejoindre sa famille.

Quel avenir politique pour Pascal Bodjona ?

Pour qui connaît l'ancien directeur de cabinet du président Faure Gnassingbé, il semble avoir la politique dans son sang. Il a la rhétorique dans les débats politiques et adore surtout les médias.

C'est d'ailleurs pourquoi à sa sortie de prison, les journalistes n'ont pas manqué de lui poser la question sur son avenir politique. Il a répondu : " Je n'ai pas subi tout ce préjudice pour disparaître en suite tranquillement de la scène politique. L'avenir de l'homme est dicté par son créateur ".

En clair, l'ancien pensionnaire de la prison civile de Tsévié reste et demeure dans l'arène politique. Mais seulement comment ? Va-t-il revenir dans son ancienne

maison à UNIR ou va-t-il rejoindre les rangs de l'opposition pour mieux combattre ses " détracteurs " qui sont sûrement dans son ancien parti ? C'est la deuxième option qui est la plus plausible.

Pascal Bodjona avait laissé entendre au cours d'une conférence de presse après sa première libération en 2014 suite à son incarcération à la gendarmerie : " Alors que vous êtes un enfant qui est chassé de votre maison avec des gourdins au départ et que vous avez la certitude que désormais c'est des flèches empoisonnées qui vont

Kodjo peut mieux lui conter sa mésaventure au sein de cette opposition qui n'aime pas trop les anciens barons dissidents. Sur la question, le sieur Kpatcha Wolohè, cultivateur à Yadé Kolidè, donne de précieux conseils : " Je pense que mon frère Pascal Bodjona que j'aime beaucoup fera mieux de faire profil bas en évitant ces opposants qui viennent lui raconter des inepties et en rejoignant son ancienne maison au risque d'entamer une aventure périlleuse et sans issue. Ceux qui lui rendent visite et le chauffent à blanc, se moquent de lui lorsqu'ils le



Sow Agba Bertin



Loïc Le Floch-Prigent

être utilisées contre vous, vous n'avez qu'un choix, avoir votre hutte ou s'abriter sous le toit de quelqu'un d'autre ".

Cette déclaration laisse croire que l'ancien ministre de l'Administration territoriale a l'intention d'ériger sa propre hutte, c'est-à-dire de créer son propre parti politique et rejoindre l'opposition puisqu'il estime avoir été " chassé de sa maison avec des flèches empoisonnées ". Mais seulement sera-t-il plus heureux là-bas ?

En tout cas, l'ancien Premier ministre Agbéyomé

quittent ".

Comme le dirait un sage qui est dans la politique depuis le temps du CUT de Sylvanus Olympio jusqu'à nos jours, " on peut se fâcher contre le RPT devenu UNIR, mais on ne le combat pas au risque de se mordre les doigts ".

" Je me sens heureux de retrouver ma famille, ma brave et courageuse épouse, mes enfants ainsi que mes proches ", a dit Pascal Bodjona à la presse à sa sortie de la prison de Tsévié. N'est-ce pas bon !

Aliziou Dominique

Du lynchage de présumés voleurs à celui de présumés sorciers :**Jusqu'où ira la justice populaire ?**

L'on était habitué à vivre des situations où des prétendus voleurs sont lynchés ou brûlés vifs dans les quartiers de Lomé et ses périphéries. Mais aujourd'hui, c'est un autre cas qui cristallise l'opinion ces derniers moments : celui du lynchage de présumés sorciers.

Un drame du genre s'est déroulé à Kazaboua, un villa-

ge de la préfecture de Sotouboua dans le nord du Togo. En effet, deux personnes accusées de sorcellerie ont été victimes de lynchage dans cette localité la semaine dernière. Ce nième drame a été évoqué en conseil des ministres du 3 février 2016.

A la suite du drame de Sotouboua, il a été question de plusieurs autres cas de meurtres commis dans les préfectures de Wawa,

d'Akébou, de l'Oti dans les litiges opposant des peulhs aux paysans et dans le cas des questions de sorcellerie. Appelant les populations à la retenue, le conseil des ministres rappelle que nul ne doit se faire justice soi-même. Des procédures judiciaires seront engagées contre les auteurs de ces meurtres, conformément aux textes en vigueur, assure le gouvernement.

Cette situation fait craindre

des règlements de comptes déguisés et des actes volontaires destinés à faire du mal à autrui. Ceci est d'autant plus vrai que dans bien de cas, aucune preuve matérielle n'est apportée.

Le gouvernement devrait aller au-delà des paroles pour poser des actes concrets susceptibles de protéger la population et d'éviter des victimes innocentes.

P.A.

Nomination de nouveaux Préfets :

Les défis sécuritaires, l'administration au ralenti, ... Faure a vu juste !

Le Conseil des ministres du 03 février dernier qui a consacré la nomination de nouveaux Préfets, a réveillé l'instinct grégaire des oiseaux de mauvais augure. Pour plus d'un, la nomination d'officiers des Forces armées togolaises (FAT) à la retraite ne respect que le vœu du Chef de l'Etat de militariser l'administration dans l'optique des élections locales en vue dans notre pays. Mais à l'analyse, le n°1 togolais veut résoudre, à travers ces nominations, des problèmes cruciaux relevés le plus souvent par des concitoyens.

Il nous souvient qu'en décembre dernier, le ministre de la Fonction Publique, Gilbert Bawara, avait organisé des journées portes ouvertes de l'administration togolaise. Ces journées portes ouvertes étaient une occasion pour les gouvernants de rapprocher les services publics des usagers afin de les informer sur l'éventail des prestations auxquelles ils ont droit. Ceci fait suite à un sondage qui avait révélé que plus de 80% des usagers de l'administration publique étaient insatisfaits de ses prestations.

Même avec l'initiation des



Le Président Faure Gnassingbé

réformes de cette administration, les fruits tardent encore malgré plusieurs gestes du gouvernement visant à booster le moral des fonctionnaires.

Ainsi, pour accélérer les choses et canaliser les énergies, le Chef de l'Etat juge nécessaire de faire appel à des hommes de principe, des hommes qui incarnent la rigueur et la discipline au travail. Et nous sommes convaincus qu'il n'y a pas meilleure offre que les hommes en treillis pour redorer le blason de l'administration togolaise tombée en décrépitude malgré les efforts.

D'un autre point de vue, la question de la menace djihadiste qui se fait de plus en plus pressante dans la sous région,

mérite une attention particulière. Bien que des dispositions aient été prises au plan militaire (la réorganisation des forces armées et de défense), Faure Gnassingbé estime qu'il faille une cellule de veille quotidienne et permanente qui doit être du ressort de l'administration locale. D'où la nécessité d'avoir des hommes qui maîtrisent le mieux les préceptes de la sécurité, les signaux de la violence, et qui sont dignes de confiance.

Somme toute, la nomination de certains officiers à la retraite, notamment le Col Biténéwé Kouma comme préfet de l'Est-Mono, Col Monpion Matiéndou, préfet de Tchoudjo, et du Commandant Soufouloum Adam Kassim

(sous-préfet de la Plaine de Mô), est purement d'ordre stratégique. Loin de constituer un calcul politique pour la réussite des élections locales à venir, devrait être un motif de satisfaction et de sûreté, vu les nombreux défis, notamment

sécuritaires, qui se présentent à nous. Il faut combattre les préjugés que l'on a sur les corps habillés. Ces derniers sont plutôt des compétences inestimables au service de la nation.

JPB

Fait divers

ET POURTANT IL L'AIMAIT A EN MOURIR

Alors qu'il s'apprêtait à prendre la route de Cotonou en république du Bénin où il devrait participer aux obsèques de sa désormais ex-fiancée, il entendit frapper à la porte. A sa grande surprise c'était la supposée défunte qui fit son entrée. La suite fut catastrophique.

Les populations d'Adobou-Komè, un quartier de la ville de Lomé, ont vécu une véritable psychose le petit matin du 04 février 2016. Le bilan n'est certes pas lourd mais le seul blessé devra passer un long moment à l'hôpital. Son cerveau serait sévèrement affecté par sa chute.

Yves, puisque c'est de lui qu'il s'agit, a chuté brutalement après avoir vu à sa porte celle qu'il croyait morte. Et pourtant, Afi était sa fiancée. Il l'aimait à en mourir. Il aurait tout offert à la famille de celle-ci pour consolider sa position de gendre et pour pérenniser son amour pour elle. La pauvre orpheline de père en était heureuse et reconfortée. Son amour pour Yves était aussi intense.

Mais courant du mois de janvier 2016, Yves apprit que sa dulcinée, qui avait rejoint sa maman au Bénin, était malade et alitée dans une formation sanitaire à Cotonou. N'ayant pas encore obtenu de permission pour s'y rendre, il prit soin d'envoyer à la maman de la défunte une forte somme d'argent à travers son cousin maternel, étudiant à Cotonou.

C'est Kokou, son cousin maternel qui lui apprit dans la nuit du 03 février 2016 le décès de sa fiancée. Yves appela alors la maman qui confirma la triste nouvelle. Il en profita pour lui exprimer son soutien et lui promettre d'effectuer le déplacement le lendemain sur Cotonou.

Il s'apprêtait à se rendre à la gare routière quand il entendit frapper à la porte. Yves croyait que c'était son ami Robert qu'il avait prié de l'amener à la gare routière. Mais à sa grande surprise, c'était Afi, la présumée défunte qu'il trouva à sa porte.

Yves cria très fort avant de sombrer dans une chute fracassante. Mais lorsque les voisins qui ont accouru virent, à leur tour, celle-là qui avait passé les fêtes de fin d'année avec eux et dont ils avaient appris la veille le décès, la psychose gagna tout simplement le quartier. Tous ont pris la clé des champs. Ceux qui étaient restés cloîtrés dans leurs quatre murs, relayèrent les cris de détresse des fugitifs, amplifiant de ce fait la psychose. Il a fallu l'intervention des forces de l'ordre pour ramener le calme et porter secours à Yves.

Lorsque les parents de Yves rapportèrent l'évènement à la famille éplorée au Bénin, celle-ci trouva les faits surnaturels. Toutefois, les deux familles ont finalement convenu de procéder à des rites appropriés et dans les plus brefs délais. Bizarre n'est-ce pas ?

B. TALOM

Vers une justice militaire au visage humain au Togo

Le Togo avance inexorablement sur la voie des droits humains même si les efforts ne sont pas perceptibles par tous les citoyens, d'une façon volontaire ou par ignorance.

Faire régner les droits de l'homme dans tous les secteurs est un défi que le gouvernement tente de relever. Désormais, l'application de la justice militaire se fera dans le respect des droits humains. Le conseil des ministres du 3 février dernier a en effet adopté un projet de loi relatif au code de la justice militaire. Cette nouvelle loi vient donc améliorer l'ancienne qui date de 1981.

Cependant, cette nouvelle loi ne remettra nullement en cause " le pouvoir disciplinaire reconnu aux autorités hiérarchiques par les lois et règlements en vigueur au sein des forces de défense et de sécurité ", souligne le communiqué.

Le projet de loi prévoit désormais certaines infractions graves inhérentes à la vie militaire et qui échappaient jusqu'à présent aux prescriptions des



Gal Félix Katanga, Chef d'Etat major Général des FAT

textes disciplinaires de l'armée ainsi qu'au code pénal.

Le texte consacre en outre, les juridictions militaires dont la mission essentielle est de connaître non seulement des infractions qui ne conçoivent que dans la vie militaire mais

aussi de celles de droit commun.

Une fois adopté, le nouveau texte offrira, sous la supervision de la Cour Suprême, des garanties d'une justice équitable à tous les justiciables.

Pierre Agbanda

Lisez votre journal

Tous les jeudis

Baisse des accidents de la circulation en 2015 :

Intensifier le respect du code de la route pour plus de sécurité des usagers

La situation sécuritaire au Togo fait état de la baisse des accidents de la circulation en 2015. En effet, l'an dernier, les routes togolaises ont enregistré 2851 accidents et causé la mort de 473 personnes et 3871 blessés. Ce bilan était de plus de 7000 accidents dont 600 morts en 2014.

Cette régression qui s'explique par l'observation plus ou moins rigoureuse du code de la route par les usagers et l'application des dispositions du gouvernement suite à la décision prise par le chef de l'Etat Faure



Col Yark, ministre de la Sécurité et de la Protection Civile

Gnassingbé de faire de l'année 2014, une année de la sécurité routière. Ainsi, le port obligatoire

de casque pour les motocyclistes et de la ceinture de sécurité pour les automobilistes ou encore l'interdiction de téléphoner au guidon ou au volant de sa voiture sont devenus une réalité. Ce qui réjouit le ministre en charge des transports qui estime que " les dernières mesures préventives contre les accidents prises par l'Etat ont beaucoup contribué à la réduction

du taux d'accidents cette année ".

Malgré cette régression du nombre d'accidents sur nos routes, beaucoup reste encore à faire pour amener les irréductibles au respect du code de la route afin de réduire considérablement le taux des accidents. Car, des gens rechignent encore à porter le casque en évoquant des raisons, et il n'est pas rare de voir en pleine circulation, des automobilistes avec des téléphones accrochés à leur oreille aux yeux et à la barbe des forces de sécurité.

Une situation qui peut mettre

en danger leur propre vie et celle des autres usagers.

Il revient alors aux forces de sécurité d'agir avec plus de rigueur de manière à faire appliquer le nouveau code à tous les usagers de la route.

Les usagers de la route, quant à eux, doivent savoir que leur vie et celles des autres sont précieuses et qu'il importe de les préserver en adoptant des comportements responsables dans la circulation. Comme le dit l'adage, " la vie ne vaut rien mais rien ne vaut la vie ". À bon entendeur !!!

Pierre A.

Alerte ! Le virus hémorragique de LASSA à nos portes ?

L'épidémie fait officiellement 20 cas suspects dont 09 décès au Bénin voisin

Alors que les pays africains n'ont pas encore tourné le dos aux affres du virus EBOLA qui a fait plus de dix mille morts, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), c'est au tour d'un autre virus de sévir au Bénin voisin. Le virus hémorragique de Lassa fait parler de lui depuis quelques semaines avec 20 cas suspects et neuf décès déjà dans la zone sanitaire de Tchaoutou, au Bénin.

" A ce jour, il y a en tout 20 cas suspectés avec au total neuf décès, dont deux au niveau du personnel de santé. Seul l'hôpital de la zone de Tchaourou est touché à ce jour par cette maladie ", déclare une source médicale de la zone sanitaire de Tchaourou. Cette épidémie qui fait déjà des frayeurs du côté du Bénin, fait réagir l'UNICEF qui a immédiatement mis en place une unité d'isolement dans l'établissement hospitalier de Tchaourou.

Ainsi, des personnes étant entrées en contact avec les malades sont en cours d'enregistrement et des stocks de Ribavirine (le médicament qui permet de soigner cette maladie) ont été conduits à Cotonou.

Cette maladie se transmet par les excréments de rongeurs ou par contact direct avec du sang, des urines, des selles ou d'autres liquides biologiques d'une personne malade. Elle avait fait parler d'elle au Bénin déjà en octobre 2014 avec 16 cas suspects ayant entraîné neuf décès.

Sévissant de manière endémique au Nigéria, en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, la fièvre de Lassa est une maladie asymptomatique dans 80% des cas, mais pour les autres, elle peut provoquer des atteintes graves, hémorragiques ou neurologiques débouchant ainsi sur la mort du patient. Au Nigéria, cette épidémie a fait déjà 84 morts sur les 168 cas suspects.

Rappelons que pour l'OMS,

la fièvre Lassa est classée parmi les infections virales appartenant à la même famille de virus que celui de Marburg. Elle tire son nom de la localité du nord du

Nigéria où l'infection a été identifiée pour la première fois en 1969.

Vu que le Bénin et le Togo partagent les mêmes frontières

et que les malades sont acheminés à Cotonou, les autorités sanitaires togolaises devraient anticiper en prenant des mesures pour circonscrire les risques

de contamination de ce virus mortel. Il en va de la préservation de la santé publique.

JPB

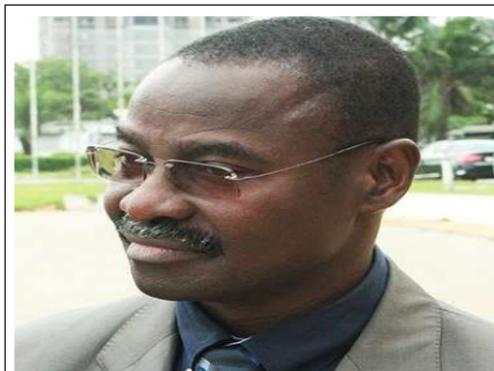
Lutte contre la méningite au Togo :

Bientôt une campagne de vaccination de masse dans les Savanes

Depuis le début du mois de janvier, une épidémie de méningite d'origine bactérienne sévit au Nord du pays. Pour toucher du doigt les réalités de cette maladie, le ministre de la Santé et de la protection sociale, le Pr Moustapha Mijiyawa, s'est rendu samedi dernier dans la Préfecture de Dankpen en présence de la Représentante résidente de l'Organisation mondiale de la Santé au Togo (OMS), Dr Lucile Imboua.

Cette descente du ministre sur le terrain lui a permis de se rendre compte de la situation dans le septentrion surtout et d'alerter l'opinion sur le fait que la région des Savanes est sous le coup d'une épidémie de méningite, une maladie causée par un virus ou une bactérie et qui se caractérise par une inflammation des méninges.

Pour venir à bout de cette épidémie, le ministre a fait savoir ce week-end qu'une campagne de vaccination de masse aura lieu bientôt dans la



Prof Moustapha Mijiyawa, ministre de la Santé

région. Il s'agit, pour le ministre, de renforcer les moyens de lutte

et de prévention de cette maladie.

Pour sa part, la Représentante résidente de l'Organisation Mondiale de la Santé au Togo, Dr Lucile Imboua, a réitéré l'accompagnement du Togo par son institution pour arriver à bout de cette maladie meurtrière.

Soulignons que La bactérie

se transmet par contacts inter-humains directs et par la projection d'aérosols et de gouttelettes d'origine nasale ou pharyngée par des sujets malades ou porteurs asymptomatiques. L'homme est le seul réservoir.

Non traitée, la méningite peut entraîner la mort en l'espace de quelques heures. Même les survivants sont susceptibles de conserver de sérieuses séquelles, y compris une cécité, une surdité, une paralysie et un retard mental de gravité variable.

Au total, 101 cas dont 8 mortels ont été enregistrés depuis le 1er janvier dernier.

Espoir

Le FNFI fait le bilan de 2015 et annonce des surprises en 2016

Le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) a rendu public le bilan de l'année 2015 et annonce en même temps ses activités prévues en 2016. C'était le 08 février dernier à Lomé au cours d'un atelier. Selon le bilan, environ 600.000 Togolais ont bénéficié des produits FNFI en 2015.

Comment faire pour atteindre l'objectif de 380.000 bénéficiaires en 2016 ? C'est l'un des objectifs poursuivis par cet atelier bilan 2015, qui a rassemblé les responsables des 26 Prestataires de Services

Financiers (PSF) partenaires du FNFI. Au cours de cette rencontre, une feuille de route devrait également être élaborée pour 2016.

" Grâce à vous aujourd'hui, nous pouvons affirmer que plusieurs milliers de Togolais pauvres qui étaient exclus du système classique de financement, ont accès au crédit ", a précisé aux participants, Mme Victoire Tomégah-Dogbé, ministre en charge du Développement à la Base. Pour elle, ce résultat interpelle chacun à plus d'un titre car dans les coins les plus reculés, demeurent encore des popula-



Mme Dogbé, ministre du Dév. à la base

tions non touchées.

En effet, selon les statistiques, environ 400 villages du Togo, ne sont pas encore atteints par le FNFI. Aussi, la ministre a-t-elle insisté sur la

nécessité de mettre un accent particulier sur la communication et la sensibilisation par rapport au bien-fondé du crédit FNFI (certains sont encore réticents), mais aussi et surtout sur le remboursement qui, pour l'instant, se passe globalement bien. A ce titre, Mme Tomégah-

Dogbé s'est félicitée de l'adhésion des préfets dont le rôle pour le succès du fonds est déterminant.

Carole AGHEY

Congrès électif à la FTF | Enfin l'heure de vérité : Le Col Akpovy, l'homme qu'il faut pour sauver le foot togolais

C'est ce samedi que les 47 acteurs du football togolais sont invités à choisir celui qui devrait présider à la destinée du sport roi national pour les quatre (04) années à venir. Les trois candidats encore en lice abordent la dernière ligne droite avec la campagne de séduction de l'électorat.



Gerson Debou Wona Germain Col Kossi Akpovy

L'on aborde la dernière ligne droite avant l'élection cruciale du samedi 13 février à la Fédération Togolaise de Football (FTF). Ils sont trois candidats à poursuivre l'aventure pour la conquête des voix devant les propulser au devant de la scène du football national. Il s'agit des listes " Ensemble pour la Reconstruction " avec Wona Germain, " La Solution " conduite par Dobou Gerson et " Le Nouvel Elan " du Col Kossi AKpovy dont les rumeurs, entre

temps, annonçaient le retrait de la course.

Au-delà des tractations qui ont cours en pareilles circonstances, il faut relever que ce congrès électif à la FTF tranche avec les précédentes à plusieurs égards. D'abord, il est difficile aux acteurs à l'heure actuelle de savoir celui qui sera élu au soir du samedi prochain car, le Comité de normalisation 2 qui fait office également de commission électorale, joue la carte de

la transparence depuis le début du processus. Ensuite, les acteurs, eux-mêmes sont fatigués d'être stigmatisés comme étant les principaux protagonistes des crises à répétition qui accablent la famille du football togolais.

Que retenir des trois listes ?

Quand on parcourt les programmes des trois listes, une réalité tangible saute aux yeux. Tous convergent vers la réconciliation de la famille du football

national. Et qui parle de réconciliation, sous-entend une cohabitation difficile dans un passé récent.

De l'avis de certains observateurs du sport roi togolais, pour tourner le dos à ces crises à répétition qui hypothèquent dangereusement le football au Togo, il faudrait de nouvelles figures au niveau de l'instance faitière nationale. Celles-ci devraient pouvoir instaurer la discipline et la rigueur dans cette discipline qui a besoin de renaitre de ses cendres. Et la liste qui a plus d'atouts, celle qui pourra véritablement servir le football togolais, reste indubitablement la liste " Nouvel Elan " du colonel Guy Kossi Akpovi.

Cet officier supérieur des FAT a la carrure nécessaire pour redonner vie à ce football agonisant depuis plus d'une décennie du fait des rivalités entre plu-

sieurs clans qui l'ont pris en otage. Il se présente comme l'homme de la rupture qui devra néanmoins travailler avec les autres, tout en gardant un œil bien ouvert. Cela va de l'intérêt de notre football qui a longtemps souffert le martyr des hommes sans foi ni loi.

D'ailleurs, l'expérience a prouvé que les anciens présidents de la FTF qui étaient des corps habillés, ont réalisé quelque chose de bien pour le football togolais. Du Général Gnofam Zoumarou au Col Rock Gnassingbé en passant par le Général Séyi Mèmène, le football togolais a connu de belles épopées. L'histoire retiendra, quoi qu'on dise, que c'est sous le règne de ces valeureux officiers que le football togolais a écrit ses plus belles pages.

JPB

Les maladies non transmissibles:

Les maladies cardiovasculaires : Comment se manifestent l'infarctus du myocarde et l'angine de poitrine ?

L'angine est la douleur ressentie dans la poitrine et qui est causée par le manque temporaire d'oxygène au muscle cardiaque. L'angine survient lorsque le cœur ne reçoit pas suffisamment de sang et d'oxygène pour combler ses besoins, parce qu'une ou plusieurs des artères coronaires sont obstruées. On distingue l'angine de poitrine stable pour laquelle les caractéristiques n'évoluent pas au fil du temps (même cause, même intensité, même durée) et l'angine de poitrine instable.

L'infarctus du myocarde est la mort (nécrose) d'une zone plus ou moins étendue du muscle cardiaque (myocarde). Les cellules musculaires cardiaques d'une région du cœur manquent d'apport en oxygène et meurent en quelques heures. Le myocarde est vascularisé par les artères coronaires. Lorsque celles-ci se bouchent (caillot, thrombose ou spasme), le myocarde ne reçoit plus de sang et manque d'oxygène (ischémie). La gravité de l'infarctus dépend surtout de son étendue : plus l'artère obstruée irrigue une zone importante, plus l'infarctus est grave. Si l'atteinte est très étendue, le fonctionnement de toute la pompe cardiaque est altéré.

Des symptômes communs aux deux maladies

Le plus souvent, une oxygénation insuffisante du cœur se traduit par une douleur sourde à l'arrière du sternum, au centre de la poitrine. Évoquant une lourdeur ou une sensation d'oppression, elle peut irradier : le long du bras gauche ou dans le bras droit, dans le dos, sur les côtés, en haut du ventre, dans la nuque, au niveau de la mâchoire

ou des dents.

Cette sensation est généralement plus intense quand l'effort physique qui la provoque est associé à d'autres facteurs (ex. : prise d'un repas, exposition au froid ou au vent, stress psychologique). Elle s'atténue en quelques minutes lorsque la personne se met au repos. Sachez aussi qu'une douleur de ce type, si elle survient et disparaît en moins de quelques secondes, est rarement causée par une angine de poitrine.

La sensation d'oppression dans la poitrine peut aussi représenter le premier symptôme d'un infarctus du myocarde, mais elle est alors plus forte et durable (plus de 20 minutes). Dans la moitié des cas environ, l'infarctus est précédé de crises d'angine de poitrine. Toutefois, dans près de 20 % des cas, il se déclenche sans douleur (en particulier chez les personnes diabétiques).

Par ailleurs, il peut donner lieu à d'autres symptômes, par exemple : une anxiété, des troubles temporaires de la vision, un essoufflement, des vertiges, des nausées et vomissements, de la transpiration.

Évolution de l'angine de poitrine

L'infarctus du myocarde représente la complication majeure de l'angine de poitrine, mais cette complication peut être évitée ou du moins retardée de nombreuses années si un traitement est prescrit précocement : contrôle des facteurs de risque, médicaments, angioplastie ou pontage coronaire en fonction du degré d'atteinte des artères.

L'angine de poitrine peut débuter ou s'aggraver brusquement, avec des crises d'emballement intenses pour des efforts mini-

mes ou même au repos, la nuit. Cette angine de poitrine instable doit être considérée comme une menace d'infarctus (on parle de syndrome coronaire aigu) et impose une hospitalisation en urgence.

Inversement, grâce aux différents traitements, la douleur d'angine de poitrine peut disparaître et une vie tout à fait normale - active voire sportive (mais pas n'importe quel sport ni n'importe comment) - est possible.

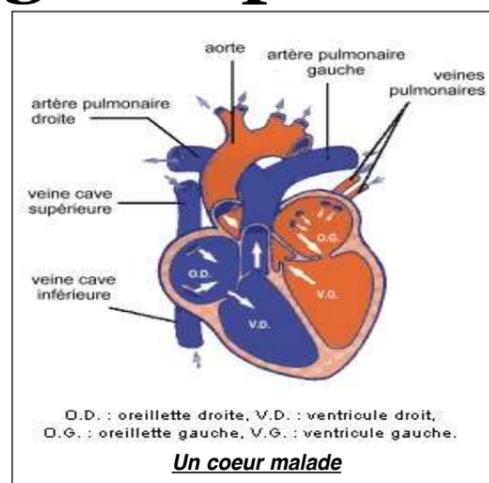
Enfin, dans certains cas, surtout si les facteurs de risque de la maladie coronaire ne sont pas contrôlés, la maladie évolue à bas bruit vers une insuffisance cardiaque avec essoufflement à l'effort, évolution qui peut être compliquée d'accidents de parcours, syndrome coronaire aigu comme l'infarctus du myocarde, troubles du rythme, œdème aigu pulmonaire.

Facteurs de risque

Age (40 ans et plus), sexe (plus fréquent chez l'homme), hérédité (important), obésité, tabagisme, stress, mauvaise alimentation, alcoolisme, manque d'exercice, sédentarité, diabète, HTA, dyslipidémie constituent des facteurs de risque.

Pour combattre l'infarctus du myocarde

- Adoptez une alimentation saine : évitez les gras et le sel
- Évitez le tabagisme: la nicotine a des effets néfastes sur le cœur (favorise la fixation de corps gras sur les artères, diminue le bon cholestérol et augmente le mauvais, diminue la fixation de l'oxygène au niveau de l'hémoglobine, augmente le risque de spasmes au niveau des artères coronaires, favorise la formation de caillots, augmente le pouls, la tension artérielle et



O.D. : oreillette droite, V.D. : ventricule droit, O.G. : oreillette gauche, V.G. : ventricule gauche.
Un cœur malade

infarctus du myocarde,

- instaurer un traitement de fond pour améliorer la circulation coronarienne et la fonction cardiaque,
- lutter contre les facteurs de risque.

En cas d'échec, devant la persistance des douleurs, il pourra être envisagé un geste interventionnel, angioplastie ou pontage aorte coronaire.

Le risque de troubles du rythme cardiaque)

- Le risque d'un événement coronarien est augmenté de 2 à 6 fois chez les fumeurs

- L'usage de contraceptifs oraux et de la cigarette augmente le risque de maladie cardiovasculaire chez la femme

- Faire de l'exercice physique régulièrement (30 min. d'activité modérée 5 fois /semaine)

- Apprenez à gérer efficacement le stress (l'adrénaline provoque une vasoconstriction des coronaires)

- Passez un examen médical régulièrement (TA, taux de sucre et cholestérol sanguin)

- Maintenez un poids santé (IMC 19 à 25 et tour de taille de moins de 88 cm)

- Limitez votre consommation d'alcool.

Prévenir en adoptant de bonnes habitudes

L'activité physique et l'arrêt de la cigarette, ainsi que l'adoption d'une alimentation équilibrée participent à la prévention des maladies cardiovasculaires.

Le traitement est d'abord médical avec trois objectifs :

- calmer la douleur lors de la crise et éviter l'évolution vers un

diatiques sont généralement provoquées par des événements qui entraînent un blocage complet du débit sanguin dans une artère coronaire. De tels événements peuvent comprendre la migration de caillots de sang ou une desquamation des plaques graisseuses qui tapissent la paroi des artères. Dans le cas de l'angine de poitrine, une brusque obstruction n'a pas lieu, mais le diamètre habituel de l'artère n'est plus d'une largeur suffisante pour accommoder le flux sanguin requis par des exercices épuisants.

En général, cela signifie que le diamètre interne de l'artère a diminué de plus de la moitié de sa dimension originale. Il va sans dire que les personnes souffrant d'angine courent un risque accru de crise cardiaque. Sans que l'on sache pourquoi, le pronostic semble plus favorable pour les femmes que pour les hommes.

Si vous ressentez habituellement des symptômes stables ou prévisibles et si vous remarquez que la douleur ne survient pas selon le modèle habituel, vous devriez solliciter immédiatement des soins médicaux.

Carole AGHEY

"NOUVEL ÉLAN": SLOGAN: "DYNAMISER LE FOOTBALL" PROJET DE RELANCE DU FOOTBALL TOGOLAIS

MOTIVATION DE LA CANDIDATURE

Chers camarades présidents de clubs et ligues, animateurs de notre sport-roi,

La prochaine élection à la Fédération Togolaise de Football m'offre l'opportunité de solliciter votre suffrage pour briguer la présidence de notre institution.

Chers amis, comme vous le savez tous, notre football traverse depuis quelques années des zones de turbulences. Notre ambition à nous tous est d'œuvrer à le relever de sa torpeur et à le hisser à la place qu'il mérite aux regards des résultats des années glorieuses de qualification à la Coupe du Monde 2006. Notre détermination et engagement nous aideront à coup sûr à relever ce défi.

Ainsi, chers amis, la prochaine gouvernance de notre football sera collégiale et inclusive, impliquant tous les acteurs à savoir ligues, districts, clubs, arbitres, anciens joueurs, anciens dirigeants, presse sportive; bref tous ceux et celles qui peuvent apporter un plus à notre football.

Ce renouveau du football togolais se fera avec l'accompagnement et l'appui de l'Etat togolais, de la CAF et de la FIFA.

Nous devons résolument nous tourner vers la relance de notre football et cela passe inexorablement par la ferme volonté de conserver les acquis et d'apporter des innovations majeures dans la gestion quotidienne de la maison football.

Chers amis, voilà en quelques mots notre ambition pour le renouveau du football togolais et je suis sûr qu'avec votre soutien et accompagnement, nous allons ensemble relever ce défi.

Pour sauver le Football togolais et nous aider nous-mêmes les acteurs à sortir les compétitions nationales de la longue période d'hibernation dans laquelle les avaient plongées les crises successives au sein de la FTF, la Liste Nouvel Élan a initié un Plan de relance qu'elle va appliquer si les électeurs lui accordent leur confiance. Le financement de ce Plan devait associer, l'Etat togolais, la FIFA et des sponsors locaux et extérieurs dans le cadre de Conventions de partenariats.

Notre Objectif principal en sollicitant le suffrage et la confiance des membres de la FTF est de parvenir rapidement à l'assainissement du football togolais aux plans sportif, financier et administratif en vue de créer les meilleures conditions pour la mise en place d'une Ligue de Football amateur à partir des saisons qui suivront la mise en place des institutions prévues dans les nouveaux statuts que les acteurs se sont librement donnés le 20 janvier dernier.

Eu égard à la situation critique que traversent les clubs qui, du coup, a plongé joueurs, arbitres, dirigeants de club et tous les autres acteurs dans une précarité inouïe il



Col. Guy Kossi AKPOVY

est plus qu'impérieux de revenir aux quatre objectifs fondamentaux qui soutiennent notre candidature à savoir :

- la relance des compétitions nationales D1, D2, D3, U17, U20, U23, Football féminin, etc.
- le renforcement organisationnel et administratif de la FTF
- la mise en place d'une véritable Direction Technique Nationale
- la mise en place de Conventions de partenariats avec des sponsors locaux et extérieurs

Pérenniser le financement à long terme des compétitions nationales

Afin de ressusciter le sport roi dans notre pays, nous comptons garantir la pérennité du financement des compétitions nationales par la FIFA, nous préconisons la signature d'une Convention cadre entre l'Etat togolais, la FIFA et la FTF garantissant dans la durée, un accompagnement financier de l'Etat à l'organisation des compétitions nationales et au développement du Football des Jeunes et du Football féminin.

Dans la même optique, nous préconisons que, dès que vous nous accorderiez votre confiance, une action marketing crédible soit menée en direction des Sponsors locaux pour obtenir la signature de contrats de partenariats permettant aux entreprises togolaises d'accompagner financièrement l'organisation des compétitions nationales et le développement du Football togolais.

Outre sa contribution financière, nous solliciterons auprès de la FIFA de dépêcher auprès de la FTF, un Expert en marketing pour nous assister dans nos démarches en direction des sponsors potentiels.

Nous disposons, à Nouvel Élan, des capacités avérées à opérer le virage qualitatif permettant au Football togolais de sortir de l'ornière et d'atteindre les objectifs que nous nous fixons ensemble par un pacte par voie électorale.

Bref, notre mission principale, de toute évidence, sera de stabiliser la FTF aux plans sportif, institutionnel et financier, de conduire et de pérenniser la relance des compétitions et mettre en application toutes les réformes nécessaires prévues par les nouveaux statuts. Nous sommes convaincus que tous les acteurs

du Football, l'Etat togolais puis les sponsors, mis en confiance, joueront alors pleinement leurs partitions en vue d'insuffler un Nouvel Élan à notre sport roi.

PROGRAMME D'ACTION DE LA LISTE "NOUVEL ÉLAN"

Les élections prochaines doivent constituer un nouveau départ pour le football togolais.

A ce titre, le comité exécutif qui sera issu de ces élections aura la lourde tâche de le sortir de sa léthargie en mettant un accent particulier sur la réconciliation des différents acteurs.

La liste "nouvel élan" doit créer un grand cadre d'échanges et de partage en faisant appel à tous les acteurs et personnes ressources dont regorge notre football afin de fédérer les énergies et ramener la sérénité dans la maison football.

Les domaines suivants sont à relancer :

ADMINISTRATION

Le nouveau comité devra très rapidement faire l'état des lieux de toutes les ressources tant humaines, financières que matérielles dont dispose la FTF.

Il faudra aussi moderniser la gestion et le fonctionnement de l'administration de la fédération à travers des stages et recyclages du personnel afin de l'habituer à la matière football.

FORMATIONS ET STAGES

Dans sa recherche de professionnalisation du football togolais, le nouveau comité exécutif s'attèlera dès sa prise de fonction à assurer la formation des différents acteurs avec le concours de l'Etat togolais, la CAF, la FIFA. Ainsi, nous aurons pour la relance de nos activités des acteurs bien outillés et qualifiés:

1- Responsables de clubs : Aider les présidents et secrétaires généraux à dynamiser l'administration de leurs clubs et maîtriser les rouages de la gestion des activités notamment l'organisation des matchs, les réserves de qualifications, la constitution des dossiers ...

2- Arbitres : Aucune rencontre de football ne peut se dérouler sans ces acteurs qui constituent un maillon essentiel de la chaîne football ; ainsi, ces derniers ont besoin d'une formation technique soutenue afin de les outiller dans leur domaine.

Cette formation qui se fera avec l'appui de la CAF et de la FIFA inclura également les inspecteurs d'arbitres et les commissaires de matchs.

3- Personnel médical des équipes : De nos jours, la FIFA met un accent particulier sur la protection des joueurs au cours des matchs. Ainsi, la FTF fera sienne cette résolution et avec l'aide des médecins et kinésithérapeutes organisera un stage de

formation à l'intention du personnel médical des équipes.

4- Presse sportive : La communication et la visibilité de nos activités devant constituer un des points essentiels de notre fonctionnement, les journalistes sportifs seront mieux outillés en vue de la sensibilisation de la vulgarisation des idéaux du football notamment le fairplay.

5- Les groupes de supporters : ne seront pas oubliés au vue du grand rôle qu'ils jouent dans l'animation des matchs.

Toutes ces formations viendront en appui au travail déjà considérable abattu pour la formation des entraîneurs par la CAF et la FIFA.

COMPÉTITIONS NATIONALES ET COUPES

Toute association nationale ne vivant qu'à travers ses compétitions nationales, nous allons très rapidement définir de façon collégiale avec tous les acteurs les meilleurs moyens de relancer nos compétitions nationales de toutes catégories.

Nous savons tous que la fédération n'a plus fait d'activités depuis belle lurette. Ainsi, nous devons nous atteler à aider les clubs à se restructurer et se réorganiser en vue de leur bon fonctionnement car ils constituent le vivier de nos équipes nationales.

Ainsi, les compétitions seront relancées dans toutes les catégories à savoir les 1ère, 2ème et 3ème divisions, ainsi que le football féminin sans oublier les catégories de jeunes, le tout en concertation avec les ligues régionales.

Nous solliciterons à cet effet, l'expertise des techniciens de la CAF et de la FIFA tant au niveau national qu'international.

La coupe du Togo devra aussi impérativement être relancée de même que d'autres coupes qui seront mises en jeu en vue de donner de la matière à nos athlètes qui en ont été sevrés pendant longtemps.

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Le directeur technique national (DTN) est un technicien de très haut niveau dans sa spécialité sportive. Comme partout ailleurs, il sera placé sous la double autorité du ministère des Sports et du président de la FTF. Il doit être au centre d'un système complexe où il composer avec des enjeux sportifs, juridiques, médiatiques, sociaux, économiques, humains, politiques et professionnels. En conséquence, il doit disposer la fois des qualités d'entraîneur, de négociateur et de communicant. Il doit développer des relations privilégiées avec les élus et en particulier avec le président de la fédération. Il contribuera à la définition de la politique fédérale, en assurera l'application et évaluera sa portée.

Il sera notamment responsable de :

- l'ensemble des équipes du Togo et de la politique sportive de haut niveau,
- la formation et du perfectionnement des cadres,
- la coordination des actions

entre la FTF et les fédérations sportives affinitaires, le sport scolaire et universitaire et le sport militaire,

- la cohérence des projets sportifs de la FTF avec les orientations du ministère des sports,

Son avis est prépondérant dans la nomination des entraîneurs nationaux (EN), des cadres techniques nationaux (CTN).

C'est pourquoi son recrutement doit se dérouler en plusieurs étapes : un appel à candidature, la prise en compte de la sélection du président de la FTF, un passage en commission d'évaluation, la décision du ministre. Le DTN est nommé par le ministre des Sports après signature d'une lettre de mission entre le directeur des sports et le président de la FTF.

DEVELOPPEMENT DU BEACH SOCCER

Le nouveau comité exécutif se basera sur les structures organisationnelles existantes pour relancer la pratique du beach soccer au Togo avec le soutien de la FIFA.

MARKETING ET SPONSORING

L'image du football togolais étant terni par les crises à répétition depuis des années, il urge de trouver les voies et moyens de renouer le contact avec nos différents partenaires tant sur le plan local qu'international.

Nous rechercherons des sponsors qui aideront à financer nos activités.

RELATIONS PUBLIQUES

Comme signifié plus haut, le prochain bureau, dès son élection doit prendre rapidement attache avec nos partenaires de tous les jours à savoir l'Etat togolais qui est le principal bailleur de fonds de notre football ainsi que la FIFA et la CAF en vue de tisser les nouvelles bases de notre fonctionnement. Nul n'est sans ignorer l'état dégradant des relations qui existent entre la FTF et ces entités. Nous devons tous y travailler en vue de bénéficier de leur confiance pour le plus grand bien de notre sport roi.

Dans le cadre des prochains matchs de l'équipe nationale du Togo, des contacts doivent être rapidement renouvelés avec les joueurs afin de ramener la sérénité et l'harmonie et les motiver à regagner le groupe ; tout ceci sera possible grâce à une meilleure organisation des conditions qui seront mises à leur disposition notamment la réorganisation des voyages et des regroupements d'avant-matchs ainsi que la résolution définitive des problèmes de primes.

CONCLUSION

Ce programme d'activités qui traduit les besoins du football togolais constituera le cahier de charges pour la liste "nouvel élan" pendant les quatre (4) prochaines années. Cependant, son exécution ne sera possible qu'avec le soutien et l'accompagnement de tous les acteurs.

Nous nous engageons à nous atteler pour la relance du football togolais.

Sommet de Lomé sur la sûreté, la sécurité maritime et le développement en Afrique

piraterie maritime, terrorisme, pêche illégale, migration, ...

15 octobre 2016, Lomé, Togo

sometdelome.org



UNION AFRICAINE
MINISTRE TOGOLAIS DES AFFAIRES ETRANGERES & DE LA COOPERATION



A partir du 1^{er} janvier 2016

**EXIGEZ
LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
POUR PLUS DE
TRANSPARENCE
DANS LA COLLECTE
MANUELLE DES
RECETTES DE L'ETAT**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg